

# *La vie après le Parlement : Le rôle des associations d'ex-parlementaires*

Vient un moment où tout parlementaire devient un ex-parlementaire. Au cours des dernières décennies, des associations d'anciens parlementaires ont été formées pour faciliter la transition et entretenir les liens sociaux tissés entre ces hommes et ces femmes pendant leurs années au sein d'une assemblée législative. Dans le cadre de cette table ronde, la *Revue parlementaire canadienne* a réuni des membres de plusieurs associations provinciales d'ex-parlementaires qui discutent des travaux de leurs organisations et décrivent toute l'expérience que celles-ci peuvent apporter dans le cadre des projets de recherche et de liaison actuels des assemblées législatives.

**Linda Asper, Rita Dionne-Marsolais, Clif Evans, Karen Haslam, Gilles Morin, Derwyn Shea\* et David Warner**

**RPC :** Quand et pourquoi vos associations ont-elles été créées?

**RDM :** Notre association remonte à 1994. Le gouvernement a connu de grandes transformations et les anciens parlementaires ont voulu demeurer en contact les uns avec les autres. Le but de l'association est en fait de réunir d'anciens collègues dans un cadre non partisan où ils puissent demeurer en contact et partager leurs expériences. Nous nous sommes également dotés de comités. Nous avons un comité des communications qui publie un bulletin semestriel. Nous avons également un comité dit « des objets de mémoire » qui se charge de recueillir tous les objets et toute la documentation des anciens parlementaires. Son objectif est de constituer des archives qui pourront faire l'objet de recherche et de conserver les souvenirs de tous les anciens parlementaires de l'Assemblée. Ce comité est très actif.

---

*Rita Dionne-Marsolais a représenté la circonscription de Rosemont (Québec) pour le Parti Québécois à l'Assemblée nationale de 1994 à 2008. Clif Evans a été le député provincial néo-démocrate d'Interlake (Manitoba) de 1990 à 1999. Représentante de la circonscription provinciale de Riel (Manitoba), Linda Asper a siégé, dans les rangs néo-démocrates, de 1999 à 2003. Derwyn Shea a représenté la circonscription de High Park—Swansea (Ontario), à titre de député provincial progressiste-conservateur, de 1995 à 1999. De 1985 à 1999, Gilles Morin a été le député provincial libéral de la circonscription de Carleton-Est (Ontario). L'ancien député néo-démocrate David Warner a représenté la circonscription de Scarborough—Ellesmere (Ontario) à l'Assemblée législative de la province pendant quatre mandats non consécutifs, entre 1975 et 1995. Karen Haslam a été députée néo-démocrate de Perth (Ontario) de 1990 à 1995. \* Derwyn Shea est malheureusement décédé le 15 août 2015.*

Depuis 1792, plus de 2 000 parlementaires ont siégé au Parlement de Québec. Toutefois, en 2002, nos institutions ne comptaient que 180 fonds d'archives. Pour combler ce manque et documenter l'histoire des parlementaires québécois, Marcel Masse a décidé de créer ce comité qui communique désormais avec tous les parlementaires qui quittent leur fonction, qu'ils aient été battus ou qu'ils se soient simplement retirés de la vie politique. Ses archives ont depuis lors considérablement augmenté. Un de nos comités a également créé un site Internet où nos membres peuvent publier des articles ou des commentaires et accéder à de l'information. Nous disposons également d'un programme d'aide confidentielle destiné aux anciens parlementaires qui pourraient éprouver des difficultés. Il en existait un pour les parlementaires en exercice, mais, depuis cinq ou six ans, un tel programme est également offert aux anciens parlementaires et il s'est révélé très utile. Nous avons aussi un comité, que je préside, appelé le Comité parlementarisme et démocratie, qui maintient des relations avec d'autres associations similaires, notamment dans les pays francophones, comme la France et la Belgique, mais aussi, bien évidemment, avec les autres associations canadiennes.

**CE :** En 2001, le Président de l'Assemblée a communiqué avec d'anciens parlementaires et nous a réunis au sein d'un groupe. Nous prenions rendez-vous et nous nous rencontrions de façon informelle. De 2001 à 2006, date à laquelle l'association a été créée par voie législative, nous essayions principalement de réunir le maximum de monde. Nous avons envoyé des sondages et des lettres afin de demander aux anciens parlementaires ce qu'ils attendaient d'une association.



**Linda Asper**

Nos efforts ont été couronnés de succès et, en 2006, nous avons fait la synthèse de tout cela en créant l'association par voie législative. Autour de 2010, nous avons entrepris un projet de liaison et c'est ainsi que, en 2011, nous nous sommes réunis avec les associations des deux autres provinces pour notre première rencontre tripartite. Nous avons également mis sur pied un programme de conférenciers et un programme de Parlement jeunesse. Je crois que, par nos rencontres tripartites, nous avons repris beaucoup d'idées de nos homologues du Québec et de l'Ontario : archives, reconnaissance des services rendus et quelques autres. À l'heure actuelle, nous essayons de promouvoir une participation plus active de nos anciens parlementaires.

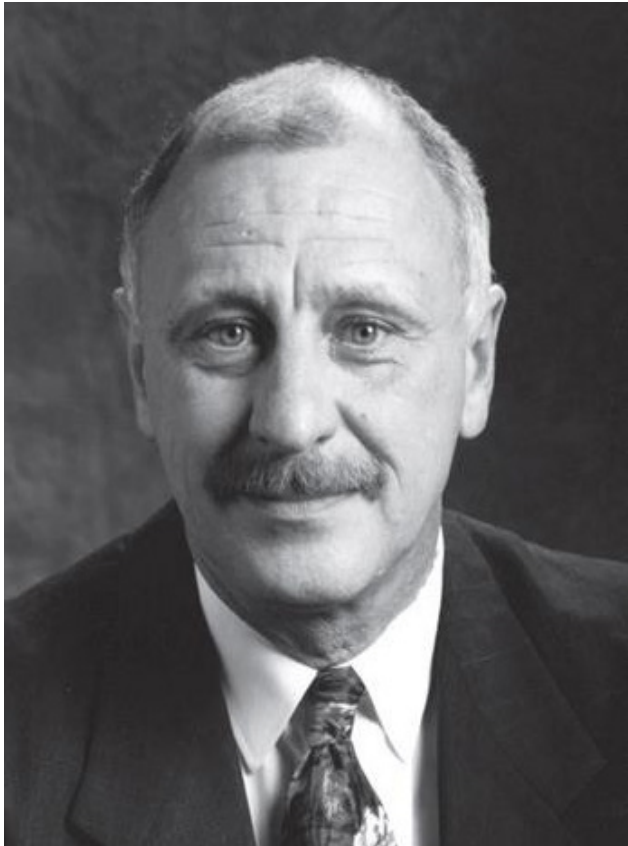
**LA :** Je n'ai pas, comme Clif, participé à la création de l'association, mais la loi créant l'association comprenait une disposition relative aux liens avec les députés provinciaux en exercice, et c'est pourquoi nous les avons invités à toutes nos activités afin d'essayer d'établir des liens avec eux. Il n'existe aucune animosité entre nous. Je me souviens que lorsque le projet de loi a été discuté pour la première fois en caucus, il existait un sentiment de méfiance à l'égard de ce qui pourrait devenir un groupe rival, mais rien de cela ne s'est concrétisé et nous entretenons de bonnes relations. Et puis, bien sûr, pour



**Rita Dionne-Marsolais**

faire la promotion de la démocratie dans notre province et dans nos programmes, nous avons pensé à un Parlement jeunesse. Nous avons également décidé d'accepter des députés fédéraux comme membres associés, une décision stratégique pour augmenter le nombre de nos cotisants, car nous ne sommes pas aussi nombreux que vous l'êtes dans vos deux provinces (Ontario et Québec). Et ce qui m'a frappée, c'est que, l'année dernière, lors d'un déjeuner, l'ancien député Bill Blakey a souligné à quel point nous constituons un groupe formidable. C'était la première fois qu'il se joignait à notre groupe et il a remarqué qu'il s'y sentait apprécié. Il n'en a pas toujours été ainsi depuis qu'il a quitté la politique, je crois. Et c'est également vrai pour d'autres ex-députés : il est très déconcertant, lorsque vous téléphonez à un jeune adjoint, à l'Assemblée, de constater qu'ils ne savent pas qui vous êtes. Vous faisiez pourtant partie de la maison. Comme Clif l'a mentionné, nous avons un prix de reconnaissance des services exceptionnels, depuis deux ans maintenant. Les déjeuners que nous organisons sont très populaires, nous avons un projet d'archives et nous travaillons actuellement à obtenir du financement.

**CE :** Nous connaissons une situation difficile au Manitoba en ce moment. Comme le dit Linda, pour ce qui est du financement...



**Clif Evans**

**LA :** ... notre budget est de 5 000 \$.

**CE :** Voilà, et nous essayons de mener parallèlement tous ces projets. C'est difficile, en raison de la démographie de la province. Il n'est pas aisé de faire venir les gens à nos réunions de groupe, à notre AGA ou à des activités. Nous comptons un excellent groupe au comité directeur et au sein de l'association en général, mais notre situation financière fait que nous ne pouvons pas faire autant d'activités de liaison que nous le souhaiterions.

**LA :** Nous voulons lancer un programme de liaison, et nous pensions le faire la semaine passée, mais nous l'avons reporté au printemps, à Brandon, une ville qui se trouve à environ deux heures et demie d'ici. Nous allons organiser un programme annuel à Brandon et essayer ainsi de nouer des liens avec nos membres ruraux. Nous espérons qu'il sera couronné de succès.

**DS :** Votre question était de savoir ce qui nous a motivés? En 1995, ou 1996, un député, battu lors de l'élection provinciale, s'est suicidé par désespoir. J'étais outré qu'il n'ait eu aucun endroit où obtenir de l'aide. Il n'existait aucun système de soutien. C'est ainsi que j'ai commencé à rencontrer divers députés de la Chambre et, au fil de nos conversations, j'ai commencé à prendre



**Karen Haslam**

conscience de ce que nous devons faire : créer un lieu où les anciens députés pourraient se sentir acceptés, reconnus et pris en charge, et offrir une forme de soutien verbal et physique. Et nous avons donc commencé à travailler en ce sens. Puis une loi à cet effet a été adoptée autour de l'an 2000. Elle était coparrainée par les trois partis et son adoption à la Chambre a été très rapide. Je crois que c'était peut-être la première fois que les trois partis s'entendaient sur un projet de loi. L'Association ontarienne des ex-parlementaires a pour mandat de s'assurer que des services soient offerts à ces derniers et que ceux qui éprouvent des difficultés puissent bénéficier d'une aide. Un exemple précis : un député m'a un jour appelé à trois heures du matin parce qu'il était au bord du suicide. Il n'y avait pas à hésiter : je me suis levé, je suis monté dans ma voiture et j'ai fait 135 kilomètres pour le rencontrer dans un Tim Hortons où j'ai pu lui parler et l'aider à remettre les choses en perspective. Je sais que je ne suis pas seul à avoir fait cela. Les autres membres de notre groupe initial étaient aussi prêts à faire de même, car ils savaient que de telles choses peuvent arriver. C'est à cause de ce genre de situations que nous avons commencé à mettre sur pied des programmes allant dans le même sens, car là est la raison qui nous a motivés : offrir aux ex-parlementaires un lieu qui leur est adapté.



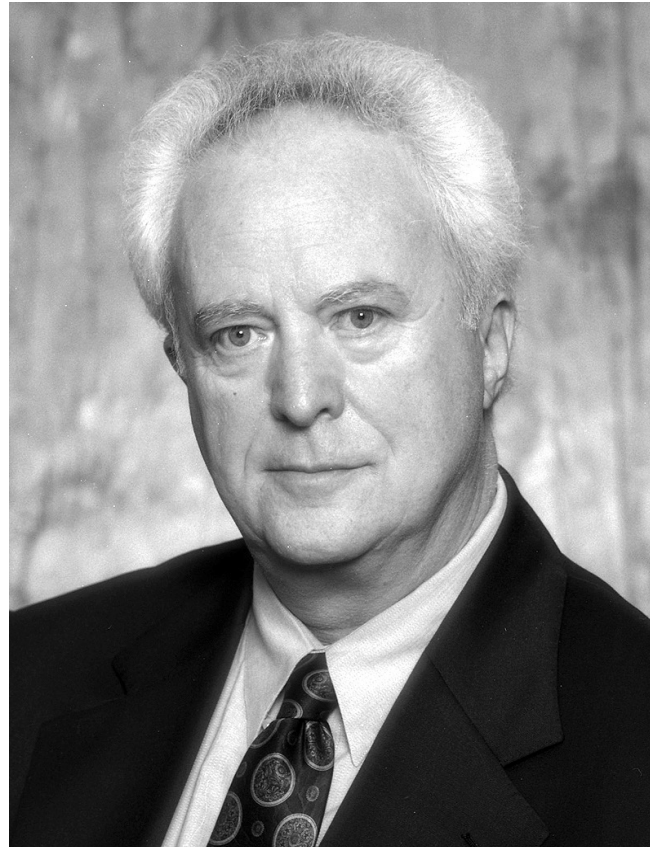


**Gilles Morin**

**RPC :** Est-il difficile d'établir des liens avec certains ex-députés? Certains se sont retirés volontairement de la vie politique, tandis que d'autres ont été battus. Certains peuvent avoir de bons souvenirs de leur expérience parlementaire, tandis que d'autres préféreraient l'oublier.

**CE :** Nous organisons des « séances sur la sellette », une période de questions et de réponses et une réception, dans le cadre de notre programme de Parlement jeunesse, et nous invitons des anciens députés, ministres, ou autres, à y participer. Au Manitoba, nous constatons que les anciens députés n'ont pas vraiment le désir de se prêter au jeu. Ils ne semblent pas que les anciens députés des trois partis aient un désir réel de se revoir. Ils passent à autre chose. Ils retournent à leur vie privée ou à ce qui les occupe. Nous avons donc un problème, mais nous travaillons à le résoudre.

**LA :** Je ne crois pas que la question soit de savoir si vous avez été battu ou non, mais plutôt que vous devez retourner travailler dans la vie civile parce que les prestations ne sont pas si élevées que cela si vous n'avez pas 65 ans. L'enjeu, pour eux, est avant tout de gagner leur vie. Et s'ils travaillent, ils ne peuvent pas nécessairement assister à nos activités qui se déroulent durant la journée. Mais pour ce qui est d'avoir ou non été battu, nous connaissons toutes sortes de situations.



**Derwyn Shea**

**GM :** Un professeur de l'Université McMaster a écrit un article admirable sur la façon dont les députés réagissent à la défaite. Il faut le lire. Lorsque vous êtes député, tout le monde vous connaît puis, une fois que vous êtes battu, vous disparaîsez de la scène publique. Vous êtes un héros la veille, et plus rien le lendemain. Qui va se soucier de vous? Et c'est ce que j'aime dans l'association : nous pouvons vraiment aider les ex-députés qui éprouvent des difficultés à laisser derrière eux la vie parlementaire. Et nous n'hésitons pas à le faire, sans que cela ne vous coûte un sou. Mais au moins pouvons-nous leur offrir une oreille compatissante. Et il est aussi très important que cela soit non partisan. David était le Président de la Chambre, et nous sommes devenus de très bons amis, des amis pour la vie. Même chose avec Derwin. Il existe une sorte de sentiment fraternel : il ne s'agit pas d'une fraternité au sens propre, mais d'un groupe unique en son genre. C'est un privilège que de siéger à la Chambre, et c'est un privilège que de pouvoir s'exprimer. Et ce sont des choses dont nous sommes très conscients.

**KH :** C'est une ambiance de camaraderie qui règne à notre assemblée annuelle ou à notre soirée de Noël. Les gens sont heureux de s'y retrouver et de pouvoir discuter avec les personnes avec qui ils ont siégé à la Chambre. Et j'ai aussi été vice-président, alors cela n'a vraiment rien d'une fraternité! (rires) Nous avons tous les trois



**David Warner**

travaillé ensemble à la Chambre, et nous avons continué de le faire au sein de cette association, mais celle-ci est née d'une histoire tragique. Le parti vous laisse tomber et vous vous retrouvez tout seul. Lorsque vous perdez votre emploi, vous ne le perdez pas simplement au profit de quelqu'un d'autre, vous le perdez par quelque 30 000 ou 20 000 voix. C'est très différent du fait d'avoir été mis à la porte par une ou deux personnes dans une société, et vous vacillez pendant quelque temps. L'information et l'aide à la recherche d'emploi offertes par l'Assemblée sont correctes, mais elles ne durent pas longtemps. Vous vous retrouvez vite seul, et vous n'avez toujours pas d'emploi. Pour un père de famille, cela peut être très difficile. Dans mon parti, des gens sont retournés à la chaîne dans une usine. Vous êtes député provincial et, du jour au lendemain, vous devez retourner à la chaîne dans une usine. C'est dans ces moments-là qu'ils ont besoin de nous : nous prenons en main les problèmes de ressources humaines, ainsi que tout un éventail d'autres problèmes également très importants.

**RDM :** Je voudrais ajouter que nous connaissons actuellement, selon moi, une crise démocratique. On ne pourra y échapper. Si vous observez le taux de participation aux élections, vous constatez que beaucoup de personnes, et j'en suis, se disent, lorsque vous leur déclarez que vous être député au Parlement ou à l'Assemblée nationale

(avec un ton dédaigneux) « Misère... », et cela peut être très dur pour certains. Et je crois que l'une des choses que nous essayons d'accomplir, dans notre province, c'est d'ajouter un supplément d'attention, de réflexion et de valeur au fait que, en ayant brigué un siège de député, vous avez contribué à la société d'une façon bien particulière. Et, pour ce faire, nous communiquons. Nous avons un programme intitulé « Mémoires de députés » qui est diffusé le dimanche soir à la télévision publique. Il est financé par l'Assemblée nationale. Un journaliste de la tribune parlementaire à la retraite y discute avec un ancien député de sa vie à l'Assemblée. De nombreux anciens élus passent dans cette émission, qui est permanente, et je crois que cela permet d'accorder un peu plus d'attention au rôle que les députés de l'Assemblée jouent au sein de la société. Et je crois que c'est une chose très nécessaire actuellement, car on dénigre de plus en plus le rôle d'élu, à quelque niveau que ce soit, et une telle chose n'est pas saine pour la démocratie. L'autre point que je souhaiterais soulever est qu'il est vrai que, lorsque vous quittez la vie politique, que vous y soyez contraint ou que ce soit de votre propre chef, votre environnement change du tout au tout et, comme l'a dit Karen, vous n'êtes plus rien. Si vous avez fait plus de deux ou trois mandats, personne ne se souvient plus de ce que vous avez fait avant. Les autres membres de l'Assemblée sont devenus comme des membres de votre famille et vous ressentez le besoin de parler avec eux : « Alors, que deviens-tu? Et comment es-tu arrivé là? Comment as-tu repris ton ancienne vie? » Il s'exerce une dynamique et l'aspect non partisan est extrêmement important, car il permet d'oublier les tensions liées à la partisanerie habituelle. Vous pouvez plaisanter sur ce que vous avez accompli, et sur ce pour quoi vous vous êtes battus, à l'Assemblée. La partisanerie, à l'extérieur, est une chose, mais votre quotidien est constitué des relations que vous entretenez avec vos collègues, un peu comme entre condisciples d'un collègue privé. Vous savez, cela fonctionne comme un réseau. Ce sont vos amis, ils ont vécu, à leur manière, les mêmes difficultés que vous. Cela donne à la personne qui quitte son poste de député élu le sentiment qu'il n'est pas abandonné au milieu de nulle part, sans relations, sans amis. Nous savons tous que, en briguant un poste de député, nous devons renoncer temporairement à nos amis. Si vous êtes au gouvernement, c'est encore pire, car si vous parlez à un ami qui est juge, vous risquez d'avoir beaucoup d'ennuis. Mais le principe est le même et le fait d'occuper un poste de député est source d'isolement. Cela s'achève lorsque vous quittez l'Assemblée, et ce, pour quelque raison que ce soit. Vous continuez de partager avec vos collègues d'excellents souvenirs et c'est un plaisir pour vous de discuter avec eux et d'évoquer ce qu'ils ont accompli, et le fait de pouvoir discuter de ses expériences, bonnes ou mauvaises, est très bon pour le moral. Notre Assemblée a également mis sur pied un programme de conférenciers pour les écoles. Nous avons



des membres dans toute la province et nous offrons leurs services si le député en exercice n'est pas disponible. Je crois qu'éduquer les jeunes sur le rôle de la démocratie fait partie de ma mission. C'est quelque chose qui me tient vraiment à cœur et qui est très important pour moi, car je crois personnellement que notre démocratie ne se porte pas bien.

**RPC :** Vous êtes des associations non partisans qui regroupent des membres (autrefois) partisans. Est-ce que cela vous cause des problèmes?

**KH :** Nous en plaisantons.

**CE :** Il y a des choses à raconter aussi sur l'aspect partisan. Lorsque je participe à des rencontres avec des collègues qui siégeaient à la Chambre en même temps que moi, dans les années 1970, l'atmosphère demeure la même qu'à l'époque où nous étions des élus, car, déjà alors, nous plaisantions et aimions à passer du temps ensemble. Lorsque nous étions en comité, sur la route, nous dînions tous ensemble le soir afin de passer un bon moment en bonne compagnie. Lorsque la Chambre siégeait, et que la séance se prolongeait en soirée, nous allions dîner ensemble après cela. Les débats pouvaient parfois être très houleux en Chambre, mais, une fois sortis, aux alentours de 10 h 30, vous alliez au bar qui se trouvait à l'époque dans l'aile nord voir la fin de la partie de hockey... et tout cela était très partisan! Ces plaisanteries et cette camaraderie faisaient partie intégrante de ma vie d'élu. Rien ne change donc vraiment lorsque je rencontre un ancien collègue que je n'ai pas vu depuis longtemps. Nous reprenons juste là où nous nous étions interrompus. Je crois que certains membres qui se sont joints à nous après la dernière élection ont peut-être vécu une expérience quelque peu différente de la mienne. Il s'est donc créé un fossé. Et ce sera peut-être un peu plus difficile pour eux.

**KH :** Mais cela, c'était une autre époque, car lorsque nous avons été élus, c'était la première fois qu'il y avait autant de femmes à la Chambre, et les femmes ne sortent pas dans les bars. Les femmes ne se disent pas « on se retrouve au bar du coin ». Les femmes éprouvaient de la peine à s'adapter à cette camaraderie virile qui fait que l'on va tous ensemble regarder une partie de hockey. Alors, quand notre parti est arrivé au pouvoir, avec tant de femmes élues, cela a un peu changé la donne, car il était plus difficile, pour nous les femmes, de nous réunir, parce que nous n'avions pas l'habitude de sortir en bande. La non-partisanerie s'est exprimée de façons différentes. Mais David a raison : dans notre comité, ici (avec les anciens parlementaires), la partisanerie n'est pas un problème. Nous avons tous servi nos électeurs, et maintenant nous sommes là pour servir nos membres, nos anciens députés. Les enjeux ne sont pas partisans.

« J'étais outré qu'il n'ait eu aucun endroit où obtenir de l'aide. Il n'existait aucun système de soutien... J'ai commencé à prendre conscience de ce que nous devons faire : créer un lieu où les anciens députés pourraient se sentir acceptés, reconnus et pris en charge, et offrir une forme de soutien verbal et physique. »

~ Derwyn Shea

au sujet du suicide d'un ancien député qui a motivé la création de l'Association ontarienne des ex-parlementaires

Nous sommes ici pour les servir, tous, car personne d'autre ne le fait. Si vous nous demandez quelles sont nos relations avec l'Assemblée législative, je dirais que chacune est différente, mais que nos difficultés persistent. Je sais que l'association canadienne (l'Association canadienne des ex-parlementaires) bénéficie de bonnes ressources financières. Pour nous, cela reste un problème. Nos membres sont les principaux contributeurs au fonctionnement de notre association. Nous recevons certes des fonds, mais je ne crois pas qu'ils se rendent compte de ce que coûte le fonctionnement d'un bureau et nous ne disposons que d'un employé à temps partiel. Alors nous prenons tous en charge des dossiers, car c'est la seule chose à faire, mais ce n'est pas facile.

**DW :** Je voudrais juste ajouter, au sujet de la partisanerie, que je me suis toujours bien entendu avec tout le monde lorsque j'étais élu. Dans notre association, personne ne considère que tel membre est conservateur, libéral ou néo-démocrate. Une fois que c'est fini, c'est fini. Nous sommes d'anciens parlementaires, et c'est cela qui compte. Nous ne nous soucions pas que le gouvernement soit néo-démocrate ou conservateur, ou quoi que ce

soit : cela ne nous regarde pas. Notre principal souci consiste à nous occuper de nos anciens députés et de notre association, et à la rendre meilleure et plus forte en évitant la partisanerie.

**RPC :** Toutes les provinces ne disposent pas d'une association, mais vous l'avez jugé utile dans vos provinces. Meton suffisamment à profit les connaissances que possèdent les anciens parlementaires et, dans la négative, que pourrait-on faire pour mieux en tirer parti?

**KH :** Je ne crois pas que l'on tire pleinement parti des anciens parlementaires, et je crois qu'aucune de nos assemblées ne comprend qu'elle pourrait faire appel à nos services et que nous disposerions des ressources nécessaires. Je crois que, bien que certaines personnes soient assurément choisies pour présider une commission ou entreprendre des recherches, il serait plus avantageux pour les assemblées de travailler en plus étroite relation avec nous, parce que nous connaissons nos membres et savons en quoi ils pourraient contribuer aux travaux du gouvernement dans certains domaines de recherche. Nous pourrions nous charger de travaux qui ne cadrent pas exactement avec le mandat d'une assemblée législative, mais qui doivent cependant être entrepris, parce que nous disposons des connaissances nécessaires et que nous savons comment traiter ce genre de dossiers. Non, je crois qu'aucun gouvernement ne tire pleinement parti des ressources que nous avons à offrir.

**DS :** Le Congrès américain a mis en place un système très élaboré de comités, de visites et relations avec des gouvernements étrangers qui tirent plus particulièrement parti de l'expérience et de la participation d'anciens parlementaires, qu'ils aient été sénateurs ou

représentants. Et c'est certainement quelque chose que nous pourrions mettre en place en Ontario afin de pouvoir offrir des services à valeur ajoutée aux députés en exercice sans qu'ils aient l'impression que nous leur faisons de la concurrence. Le mot-clé à ne pas oublier est ici « ancien ». Nous devons démontrer, comme nous commençons à le faire en Ontario, que nous pouvons nous charger d'études et de recherches, et je crois que c'est quelque chose qui, avec le temps, va devenir une évidence, mais nous n'en sommes pas encore là. Lorsque vous cherchez à créer une association telle que celle-ci, les députés en exercice sont à la fois perplexes et amusés. Ils peuvent être amenés à penser : « Mais pour qui vous prenez-vous? De qui essayez-vous de prendre la place? Laissez-nous tranquilles, vous avez eu votre tour, et nous n'avons pas besoin de vous! » Et nous comprenons très bien une telle réaction, qui peut être naturelle. Nous avons tendance, dans notre société à faire cela à l'égard de tous les aînés : « Eh, les vieux, laissez donc la place aux jeunes! » J'en suis particulièrement conscient, car je m'occupe beaucoup d'aînés. Le fait est, cependant, que ces anciens parlementaires représentent une somme incroyable d'expérience et de sagesse pour laquelle j'ai beaucoup d'admiration. Mais nous n'avons pas à forcer la main aux gouvernements, parlements ou assemblées en place, car, avec le temps, si nous faisons notre travail correctement, cela se produira tout naturellement. C'est pourquoi nos rencontres tripartites sont si importantes, car elles nous permettent de savoir ce qui se passe dans les autres assemblées, à Québec, Winnipeg ou Toronto. Nous apprenons beaucoup de nos expériences respectives.

**KH :** Mais, faute d'un champion, d'une présidence forte, et de deux ou trois personnes motivées, rien ne se passe.